



Compte-rendu de la réunion
« retour d'expérience
sur la mise en œuvre de la PAC »
du 18 avril 2017

Un groupe de travail du CTM s'est réuni, le 18 avril 2017, en présence de la Secrétaire Générale du MAAF, de la directrice de la DGPE, du directeur de l'ASP, d'un représentant des DDT(M) et de plusieurs chefs de service de SEA membres du G13. Toutes les OS siégeant en CTM étaient représentées.

Ce groupe de travail avait pour but de :

- identifier avec les OS les points critiques à approfondir,
- mettre en place des éléments de méthode pour aboutir à un retour d'expérience partagé sur cette première campagne de mise en œuvre de la PAC réformée.

La directrice de la DGPE a rappelé certains éléments de contexte, à savoir :

- la France a perdu la confiance de la commission ;
- on a vécu à l'époque du « payer vite », maintenant c'est le « payer mieux » ;
- depuis 2014, 600 millions de corrections financières ont été imposées à la France ;
- il ne faut pas désigner des coupables ou des boucs émissaires ;
- il faut prendre le temps de l'échange avec les OS sur les aspects « métiers » et établir un calendrier de travail raisonnable sur plusieurs semaines avec un comité de pilotage et des groupes de travail.

Le représentant des DDT(M) a précisé :

- que le « payer vite » répondait à une demande politique de l'époque et que, aujourd'hui, revenir 10 fois sur un dossier de 10 000 euros pour quelques centimes d'euros ça pose problème ;
- que la souffrance au travail dans les SEA est due à la perte de sens au travail ;
- que les agents sont dynamiques mais qu'ils ne perçoivent plus le sens de leur action.

Le représentant du G13 a demandé un audit du CGAAER** sur les SEA pour compléter l'expertise du cabinet ORSEU, demande qui a été reprise par certaines organisations syndicales.

Le directeur de l'ASP a demandé à associer les Régions, ce à quoi la directrice de la DGPE a répondu que les réunions devraient donc se faire dans chaque région et non au niveau national.

La Secrétaire Générale a mentionné que «*le travail empêché*» entraînait des frustrations pour les agents des SEA. Quant au devenir des SEA, la Secrétaire Générale a dit qu'il ne fallait pas trop s'inquiéter...

Pour la FSU :

«*Le travail empêché*» décrit par l'expertise du cabinet ORSEU* génère une grande souffrance chez les agents des SEA.

De plus, le présentéisme actuel (absentéisme inférieur à 2% dans les services de SEA) est l'étape précédant le Burn-out et l'administration portera l'entière responsabilité de cette situation.

En outre, il n'est pas nécessaire de faire réaliser un autre audit par le CGAAER sur les SEA. Il convient d'abord d'appliquer rapidement les recommandations du cabinet ORSEU avec une priorité pour les outils informatiques.

En tout état de cause, l'administration n'a pas pris conscience de la situation gravissime dans laquelle sont plongés les Services d'Économie Agricole. Les agents présentent un haut niveau de lassitude, de fatigue et de découragement.

De plus, la situation statutaire des agents non-titulaires devra aussi être examinée puisque les besoins en personnel de conjoncturel sont devenus structurels.